

Année universitaire 2025/2026

Talents - 2e année de Licence

Responsables pédagogiques :

- ANNE **BIZIERE**
- JEAN PHILIPPE **CORREIA**

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le programme Dauphine-Talents, disponible en 2e année de licence - Sciences des Organisations, en Mathématique-Informatique ou en Mathématique-Economie, est dédié aux étudiantes et aux étudiants artistes, sportifs de haut niveau et entrepreneurs. Il s'appuie sur le cursus classique mais aménagé dans le temps, permettant une formation généraliste en économie, gestion, droit, sciences sociales, disciplines quantitatives ou en mathématiques, informatique, économie, aux étudiantes et étudiants souhaitant jumeler leur activité extra-universitaire à leur 2e année de licence. Ils peuvent donc valider l'année universitaire en 6 semestres au lieu de 4.

Les objectifs de la formation :

- Acquérir un socle commun généraliste en droit, économie, gestion, sciences sociales,
- Assimiler des outils quantitatifs (notamment mathématiques, statistiques, informatiques) nécessaires à la poursuite d'études,
- Approfondir la connaissance de l'environnement politique et économique, ou en mathématiques, informatique, économie,
- Développer un savoir être, une méthode de travail autonome et renforcer la capacité à prendre en charge son avenir avec le programme Softskills,
- Prendre conscience des enjeux contemporains notamment en matière de transformation numérique,
- Poursuivre l'acquisition d'une méthode de travail universitaire autonome,
- Donner aux étudiantes et aux étudiants une première connaissance de l'entreprise ou d'une organisation par un stage ou un emploi,
- Réussir à concilier études supérieures et exercice du Talent (sportifs, sportives et artistes de haut niveau, entrepreneures et entrepreneurs).

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le programme de cours est identique à celui suivi par l'ensemble des étudiantes et des étudiants en 1ère et 2ème années de licence classique, avec une progressivité du cursus organisée de manière adaptée sur trois années. Les étudiantes et les étudiants sont tenus de suivre au minimum deux demi-journées de cours par semaine (mardi et jeudi) et bénéficient d'un tutorat pour le reste des enseignements.

Les examens sont communs à toute la promotion et la présence y est obligatoire.

L'année universitaire est divisée en 4 semestres, chaque semestre comptant 15 semaines, auxquelles s'ajoute une semaine de prérentrée.

Les cours ont lieu de manière régulière le mardi matin de 8h30 à 13h30 et le jeudi matin de 8h30 à 13h30, exceptée la première semaine de chaque semestre au cours de laquelle les cours ont lieu tous les jours entre 8h30 et 17h.

Cette organisation est nécessaire afin de garantir aux étudiantes et aux étudiants du parcours Talents le même horaire global de formation et donc le même diplôme que les autres étudiantes et les autres étudiants.

L'enseignement est principalement dispensé en cours/TD en groupe d'environ 30 étudiantes et étudiants par spécialisation en parcours Talents.

Au S3 et S4, les étudiantes et les étudiants suivent 14 Unités d'Enseignement (UE) de tronc commun + 1 option fléchée au cours de chaque semestre (anglais et option Talents : sportif, artistique ou entrepreneurial). Au S5 et S6, ils suivent 13 UE de tronc commun +1 option fléchée.

Le niveau des étudiantes et des étudiants et les acquis sont évalués majoritairement par :

- une note de contrôle continu (de 0 à 50% de la note) qui comprend un ou deux tests, la participation des étudiantes et des étudiants lors des cours/TD en groupe, la remise de travaux dont la nature est définie préalablement selon les UE,
- une note d'examen terminal (50 à 100% de la note).

Début des cours : début septembre

Fin des cours : mi mai

Examen d'appel : mi juin

ADMISSIONS

Il n'y a pas d'admissions extérieures en deuxième année de licence.

Le suivi de cette 2e année nécessite d'avoir acquis les compétences enseignées dans les fondamentaux en première année du parcours Talents.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiantes et les étudiants ayant validé la L2 parcours Talents sont de plein droit autorisés à s'inscrire en L2Bis parcours Talents.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 3T
 - UE obligatoires
 - [Sciences politiques : Institutions et participations politiques](#)
 - [Les données de la macroéconomie](#)
 - [Microéconomie - Economie publique](#)
 - [Comptabilité financière](#)
 - [Informatique : Python](#)
 - [Introduction au droit public et européen](#)
 - [Probabilités/Statistiques](#)
 - [Anglais talents](#)
 - [Soft Skills](#)
- Semestre 4T
 - UE Obligatoires
 - [Sociologie : Normes et lien social](#)
 - [Introduction à la macroéconomie](#)
 - [Microéconomie - Concurrence Imparfaite](#)
 - [Comptabilité financière](#)
 - [Option Talents S4](#)
 - [Introduction au droit privé et au droit pénal](#)
 - [Anglais](#)
 - [Soft Skills](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 3

UE obligatoires

Sciences politiques : Institutions et participations politiques

ECTS : 2

Enseignant responsable : ANTOINE LEVEQUE (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/leveque-antoine>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Contenu de l'enseignement S1 :

- 1. Introduction – Présentation des objectifs et des modalités du cours – Qu'est-ce que la sociologie d'un régime politique ? ;
- 2 et 3. La Ve République, un régime hybride ;
- 4. Partis et bipolarisation de la vie politique sous la Ve République ;
- 5. Qui gouverne sous la Ve République ? ;
- 6. Les professionnel.le.s de la politique : continuités et ruptures ;
- 7. Sociologie électorale : déterminants individuels et collectifs du vote ;
- 8. Devoir surveillé ;
- 9 et 10. Transformations de l'électorat et abstentionnisme ;
- 11. Engagement et action collective ;
- 12. Méthodologie de la dissertation, correction du DST.

Acquisition de compétences :

- Définir et analyser sociologiquement un régime politique ; distinguer régime parlementaire et régime présidentiel ;
- Identifier les rouages de la Vème République ; décrypter l'actualité politique nationale ;
- Définir et analyser sociologiquement la participation politique dans ses différentes formes (conventionnelle et non-conventionnelle) ;
- Définir et analyser sociologiquement la démobilisation électorale ;
- Analyser des documents littéraires et statistiques de sociologie politique.

Compétences à acquérir :

L'enseignement de science politique en 2e année de Licence Sciences des organisations vise à acquérir les compétences nécessaires à l'analyse sociologique des régimes politiques contemporains, en particulier la Ve République française.

L'enseignement combine des éléments d'histoire politique et de sociologie politique, en se centrant sur l'étude des acteurs (citoyennes et citoyens, organisations, partis, mouvements sociaux, professionnelles et professionnels de la politique).

Les notions essentielles qui structurent le cours sont :

- Régime politique (parlementaire, présidentiel) ;
- Partis politiques ;
- Citoyenneté ;
- Participation conventionnelle ;
- Non-conventionnelle ;
- Abstention ;
- Mobilisation ;
- Action collective ;
- Mouvements sociaux ;
- Démocratie du public ;
- Démocratie sondagière.

Une partie importante du cours vise l'acquisition des méthodes d'analyse des documents de nature variée et la rédaction de plans détaillés et de dissertations.

Pré-requis obligatoires

Le cours de science politique de 2e année constitue un prolongement du cours de Sciences sociales et Méthodes dispensé en 1e année. Des bases en sociologie et en science politique, ainsi qu'en histoire contemporaine de la France sont nécessaires.

L'assimilation des connaissances et de la méthodologie (analyse des documents littéraires et statistiques, dissertations, plans...) propres au cours de Sciences sociales et Méthodes de L1 de Sciences des organisations sont nécessaires à la compréhension du cours.

Pré-requis recommandés

Des éléments d'histoire politique nationale contemporaine (depuis la Révolution) sont nécessaires pour assimiler correctement le cours.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50 % par le contrôle continu (réponses à des questions sur les documents + devoir surveillé) ;
- 50 % par l'examen final (dissertation en 2 heures).

Bibliographie, lectures recommandées :

- Bastien François, *Le régime de la Ve République*, Paris, La Découverte, 2011 ;
- Patrick Lehingue, *Le Vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux* Paris, La Découverte, 2011 ;
- Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010 ;
- Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, Editions La Découverte, 2023.

Les données de la macroéconomie

ECTS : 1

Enseignants : CELINE LASNIER, FABIEN TRIPIER

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/tripier-fabien>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 9

Description du contenu de l'enseignement :

Pendant le cours, nous étudierons pas à pas les opérations sur les produits, le tableau d'entrées-sorties (TES), les comptes de secteur, et le tableau économique d'ensemble (TEE).

En amont de chaque séance, vous devrez avoir lu des polycopiés, réalisé des exercices, et visionné les vidéos de correction d'exercice.

Chaque séance (1h30) sera décomposée en trois temps. La séance commencera par des questions de quizz posées par l'enseignant, sur la partie du cours à travailler pour la séance. Ce quizz sera discuté et corrigé collectivement. Ensuite, vous échangerez avec votre enseignant et vos camarades sur les difficultés rencontrées en préparant la séance. Ce sera l'occasion, pour l'enseignant, d'insister ce qu'il faut impérativement retenir du cours. Enfin, vous corrigerez les exercices d'application.

Compétences à acquérir :

Le cours du premier semestre (S1B) vise à donner une formation de base en comptabilité nationale. Les étudiantes et les étudiants devront être capables de :

- Connaître les concepts utilisés en comptabilité nationale (ex: secteurs institutionnels, opérations de production, opération de répartition, opération de redistribution) ;
- Comprendre comment la comptabilité nationale construit des indicateurs de conjoncture tels que le Produit Intérieur Brut (PIB) ;
- Mobiliser les outils de la comptabilité nationale dans le cadre de l'analyse d'une économie simplifiée ;
- Évaluer la pertinence des indicateurs de conjoncture utilisés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Pré-requis obligatoires

Les connaissances du programme de terminale pour les étudiantes et les étudiants en provenance de la filière ES et le contenu des conférences dispensées au S1A pour les étudiantes et les étudiants en provenance de la filière S.

Mode de contrôle des connaissances :

- 70% examen final ;
- 30% contrôle continu.

La note de contrôle continu est composée de la moyenne des notes obtenues lors des quizz (15%), et d'une note de participation en classe (15%).

Bibliographie, lectures recommandées :

- (2019). Vincent Biausque, Jacques Bournay, et Jean-Paul Piriou. *La comptabilité nationale*, Repères, Ed la Découverte.

Microéconomie - Economie publique

ECTS : 3

Enseignants : GUILLAUME JEAN, SOPHIE MERITET

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meritet-sophie>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

En s'appuyant sur les bases du raisonnement microéconomique et de la résolution des modèles élémentaires d'optimisation dans le cadre de la théorie de l'Equilibre Général, cet enseignement est consacré à l'explication des choix individuels et des choix collectifs proposés par les principaux schémas de la microéconomie moderne en présence de défaillances de marché.

Cours magistral et applications dirigées.

- L'optimum de Pareto et la théorie du bien-être social ;
- L'analyse des effets externes ;
- Les biens collectifs purs.

Compétences à acquérir :

Familiariser l'étudiante et l'étudiant avec l'analyse microéconomique d'une part avec le raisonnement marginaliste et d'autre part avec l'analyse formalisée.

Pré-requis obligatoires

Cours de microéconomie 1ère année.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examen partiel ;
- 50% Contrôle Continu.

Bibliographie, lectures recommandées :

- BIEN Franck et MERITET Sophie, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Pearson ;
- Etner François, *Microéconomie*, PUF ;
- Picard Pierre, *Éléments de Microéconomie*, Montchrestien ;
- Varian Hal, *Introduction à la Microéconomie*, De Boeck.

Comptabilité financière

ECTS : 3

Enseignants : JEAN PHILIPPE CORREIA, KARINE FABRE

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/fabre-karine>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

La seconde partie du cours de Comptabilité Financière s'intitule 'Construire les états financiers'. Elle traite de la comptabilisation des opérations de l'entreprise et de la préparation des états financiers. Elle comprend 5 modules. Le module 1 traite des modalités de l'enregistrement des opérations de l'entreprise. Il présente les outils et la démarche

comptable. Le module 2 s'intéresse à la comptabilité des achats et ventes d'exploitation. Le module 3 concerne les investissements et la comptabilité des immobilisations. Le module 4 est dédié aux opérations de fin de période. Le module 5 présente quelques spécificités comptables volontairement ignorées dans les modules précédents.

Compétences à acquérir :

Être capable de comptabiliser les opérations courantes et les opérations de fin de période de l'entreprise de manière à produire des états financiers qui reflètent fidèlement la situation financière de l'entreprise.

Pré-requis obligatoires

Partie 1 du cours de Comptabilité Financière : Comprendre les états financiers

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) ;
- Examen final (50%).

Bibliographie, lectures recommandées :

Le cours s'appuie sur des vidéos en ligne, des problèmes et exercices en ligne et des séances de TD. Il n'y a aucun manuel ou livre à acquérir. Toute documentation additionnelle utile au cours est disponible en ligne.

Informatique : Python

ECTS : 4

Enseignant responsable : DENIS CORNAZ (<https://www.lamsade.dauphine.fr/~cornaz/>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

- Apprentissage de fonctionnalités avancées du tableur Excel ;
- Introduction à la programmation sous VBA permettant une révision des notions de base en programmation de première année (boucles, conditionnelles, fonctions, procédures,...) ;
- Apprentissage du langage VBA ;
- Notion d'efficacité algorithmique pour un traitement efficace des données ;
- Application de ces notions théoriques pour une utilisation avancée du tableur Excel à travers la définition de macros.

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours et exercices en salle de cours, travaux pratiques sur ordinateur.

Compétences à acquérir :

- Maîtrise de fonctionnalités d'Excel et des notions élémentaires d'algorithmique ;
- Application de ces notions algorithmiques au développement des capacités ;
- Fonctionnalités d'un tableur Excel pour des besoins spécifiques.

Pré-requis recommandés

Notions de base de programmation (notion de variables, boucles, conditionnelles, fonctions, procédures).

Coefficient : 1

Introduction au droit public et européen

ECTS : 3

Enseignant responsable : ALIX PERRIN-RENARD (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/perrin-alix>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- 1 - Qu'est-ce que le droit public ? ;
- 2 - Qu'est-ce qu'un Etat ? ;
- 3 - La distinction droit public/droit privé ;
- 4 - Le droit constitutionnel ;
- 5 - Le droit international public ;
- 6 - Le droit administratif ;
- 7 - L'Etat de droit.

Compétences à acquérir :

L'initiation au droit public a d'abord pour objet une étude élémentaire de la notion d'Etat.

Après avoir distingué le droit public et le droit privé, le cours présente les différentes branches du droit public :

- le droit constitutionnel ;
- le droit international public ;
- le droit européen et principalement le droit de l'Union européenne ;
- le droit administratif.

Cette présentation repose, pour chaque branche du droit public étudiée, sur l'analyse d'un exemple tiré de l'actualité la plus récente.

Par exemple, l'étude du droit de l'UE (ses institutions, ses compétences, ses mécanismes de décision, les rapports entre l'UE et les Etats membres,) a été conduite à travers la question du Brexit ou l'année suivante à travers l'adoption du cadre financier pluri-annuel auquel se greffe le plan de relance budgétaire pour faire face à la crise liée au Covid19).

A l'issue du cours, les étudiantes et les étudiants maîtrisent les notions essentielles de droit public, connaissent les principales institutions politiques, administratives et juridictionnelles et sont capables de comprendre le fonctionnement du système juridique français placé dans un contexte européen et international.

Pré-requis obligatoires

- Maîtrise de la langue française.

Pré-requis recommandés

- Aucun.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal.

Bibliographie, lectures recommandées :

- D. Truchet, Qu'est-ce-que le droit public, Que sais-je.

Probabilités/Statistiques

ECTS : 4

Enseignant responsable : KATIA MULLER MEZIANI (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meziani-katia>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Partie Probabilités :

1. Le chapitre 1 : Introduction : (Espaces probabilisés, Loi de probabilité sur un ensemble, Analyse combinatoire, Probabilités conditionnelle, Indépendance),
2. Chapitre 2 : Variables aléatoires discrètes : (Définition d'une variable aléatoire, fonction de répartition, moyenne, variance, Lois usuelles, Couple de variables aléatoires, Loi jointe, Lois marginales, Loi conditionnelle, indépendance, covariance),
3. Chapitre 3 : Variables aléatoires continues : (Fonction de répartition, densité de probabilité, moyenne, variance, Lois usuelles, Transformation d'une variable aléatoire continue, Approximations de lois).

Partie Statistiques Descriptives :

1. Le chapitre 1 : Introduction général : (Vocabulaire, variable qualitative, variable quantitative discrète et variable quantitative continue, Diagramme circulaire, diagramme en barre et diagramme en batons, Fonction de répartition empirique),
2. Chapitre 2 : Distributions statistiques univariées : (Mode, les différentes moyennes empiriques. Quantiles empiriques,

Indicateurs de dispersion -variance empirique,...- Boxplot, Courbe de Lorentz, indice de Gini, QQ-plot), 3. Chapitre 3: Distributions statistiques bivariées : (Distributions jointes, marginales et conditionnelles, Statistique du Chi-deux, Ajustement linéaire, coefficient de corrélation empirique).

Compétences à acquérir :

Connaître les outils probabilistes et savoir les appliquer à des données réelles (statistiques descriptives)

Pré-requis obligatoires

Les probabilités et statistiques sont largement étudiées au lycée mais nous reprenons ici TOUTES les bases.

En revanche, les dérivés de fonctions et le calcul d'intégrale sont nécessaires pour la matière: ces notions sont revues au premier semestre avec Mr Pasquignon (Mathématiques, prérequis).

De même que les propriétés des fonctions logarithme et exponentielle sont des pré-requis importants.

Pré-requis recommandés

Mode de contrôle des connaissances :

La note de contrôle continu CC est égale à la moyenne des deux notes attribuées aux contrôles écrits effectués pendant les séances de cours/TD : CC1 sur la partie probabilités et CC2 sur la partie statistiques descriptives.

$CC = (CC1 + CC2)/2$

La note finale NF de l'UE 14 est constitué pour 50% d'une note de CC et pour 50% de la note d'Examen terminal E.

$NF = (CC + E)/2$

Bibliographie, lectures recommandées :

- Un polycopié de probabilités Z : Chaque chapitre se termine par une série d'exercices.
- Un mini polycopié de fiches de rappels sur la partie 1 qui résume les notions essentielles du polycopié, des blancs sont laissés pour que les étudiants les remplissent.
- Un polycopié de statistique descriptive : Chaque chapitre se termine par une série d'exercices.
- Un mini polycopié de fiches de rappels sur la partie 2 qui résume les notions essentielles du polycopié, des blancs sont laissés pour que les étudiants les remplissent.
- Des tables statistiques
- Un accès à MyCourse (<http://mycourse.dauphine.fr>) avec documents en ligne : données pour les exercices, annales....Mycourse est régulièrement mis à jour et des documents et informations nécessaires pour eux y sont mis en ligne.

Anglais talents

ECTS : 2

Enseignants : CATHERINE AMANDOLESE, FLORENCE STRICKER-CESARI

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amandoles-catherine>

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/stricker-cesari-florence>

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 18

Soft Skills

ECTS : 1

Enseignant responsable : DAVID ABONNEAU (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/abonneau-david>)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 3

Description du contenu de l'enseignement :

L'UE Soft skills est conçue comme une démarche en deux temps correspondant aux années de L1 et L2 :

En L1, dimension individuelle : les étudiants sont amenés à prendre du recul sur leur profil individuel au travers de deux approches : la personnalité et les biais cognitifs. Il s'agit d'identifier des modes de fonctionnement liés à des traits de personnalité (tels qu'appréhendés par le Big 5 notamment) et des modes de cognition (via les matrices cognitives qui

regroupent l'ensemble des biais cognitifs aujourd'hui identifiés dans le champ de la psychologie).

En L2, dimension collective : les étudiants prendront du recul sur leurs rôle et mode de fonctionnement au sein d'un groupe de travail (équipe fonctionnelle, projet...) au travers des approches dites d' « efficacité d'équipe » (en premier lieu l'approche Belbin). Il s'agit également de déterminer les modes de management ou styles de leadership (leadership transactionnel, transformationnel, « servant leadership »...) à l'œuvre au sein d'un groupe de travail.

L'UE articule cinq principes pédagogiques : le travail en autonomie (contrôlée), le travail en distanciel (via Moodle), la scénarisation et le *microlearning*.

Modules 1 à 12 : fonctionnement d'une équipe selon l'approche Belbin

Modules 13 à 24 : management des équipes

Compétences à acquérir :

- Familiariser les étudiants avec des notions, concepts, grilles, approches pertinentes au regard de l'objet de l'UE, à savoir les *soft skills* (exemples : personnalité, biais cognitifs, rôle au sein d'une équipe, styles de management...) ;
- Faciliter la prise de recul (ou « conscientisation ») des étudiants sur leur profil personnel, points forts et points faibles, en lien avec l'environnement professionnel ;
- Dans une logique de développement professionnel (à différencier du développement personnel qui n'est pas l'objet de l'UE), accompagner les étudiants dans la détermination des expériences les plus pertinentes pour consolider leurs points forts et/ou remédier à leurs éventuelles faiblesses en termes de *soft skills* ;
- Permettre aux étudiants de bâtir une stratégie dans la perspective de futurs recrutements pour valoriser les *soft skills* qu'ils ont acquises au cours de leurs expériences professionnelles.

Pré-requis obligatoires

- Aucun.

Pré-requis recommandés

- Aucun.

Mode de contrôle des connaissances :

L'UE *Soft skills* ne fait pas l'objet d'une évaluation mais d'une validation.

Pour valider l'UE chaque année (L1 et L2), les étudiantes et les étudiants devront suivre vingt-quatre modules. Ils seront invités à compléter un module par semaine, sachant que le travail sur un module ne doit pas excéder cinq à dix minutes (principe du *micro-learning*).

Le contrôle du travail des étudiantes et des étudiants sera effectué via des quizz automatiques, éventuellement complétés par des questions relatives aux notions vues dans le cadre de chaque module.

De plus, à la fin de chaque semestre, les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre un webinaire (voir plus haut) et compléter durant ce temps collectif un formulaire de prise de recul. Bien que les réponses ne soient pas évaluées, le dépôt du formulaire est obligatoire et fait l'objet d'un contrôle de la part de l'enseignant-référent.

Bibliographie, lectures recommandées :

- Lamri J, Barabel, M, Meier,O, (2018), *Les Compétences du 21e siècle, Comment faire la différence ? Créativité, Communication, Esprit Critique, Coopération*, Dunod.

SEMESTRE 4T

UE Obligatoires

Sociologie : Normes et lien social

ECTS : 3

Enseignants : Murielle BEGUE, Paul LAGNEAU-YMONET

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/begue-murielle>

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/lagneau-ymonet-paul>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Trois auteurs seront successivement traités :

- Emile Durkheim (1858-1917) ;
- Marcel Mauss (1872-1950) ;

- Norbert Elias (1897-1990).

Compétences à acquérir :

Dans le prolongement du cours de L1 « Sciences sociales et méthodes », cet enseignement présente les travaux d'Émile Durkheim, de Marcel Mauss et de Norbert Elias. Il vise à poursuivre l'initiation des étudiantes et des étudiants à la pensée sociologique et à les sensibiliser aux dimensions à la fois historique, épistémologique et théorique, des analyses que ces auteurs développent autour de la thématique du "conflit et du lien social".

Pré-requis obligatoires

Avoir acquis les notions abordées lors du cours de sociologie de L1.

Sociologie : naissance de la question sociale – L1.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examen ;
- 50% Contrôle Continu.

Bibliographie, lectures recommandées :

- E. Durkheim : *De la division du travail social* Ed. PUF (1893) ;
- E. Durkheim : *Les règles de la méthode sociologique* Ed. PUF (1895) ;
- N. Elias : *La civilisation des moeurs*, Ed. Calmann-Lévy (1973) ;
- N. Elias : *La société de cour*, Ed. Calmann-Lévy (1974) ;
- N. Elias : *La dynamique de l'occident*, Ed. Calmann-Lévy (1975) ;
- M. Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* Ed. PUF (1924).

Introduction à la macroéconomie

ECTS : 4

Enseignants : CELINE LASNIER, FABIEN TRIPIER

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/tripier-fabien>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours de macroéconomie est organisé en deux parties. La première partie est consacrée à la croissance économique. Nous y aborderons le rôle du progrès technique, des institutions, et de la politique économique à long-terme. La seconde partie est consacrée aux fluctuations économiques de court-terme. Nous y étudierons les mécanismes de la création monétaire et le fonctionnement des marchés financiers. Nous y analyserons aussi les effets de chocs sur l'offre et sur la demande globales, et la capacité à réduire les fluctuations à l'aide de la politique monétaire et/ou budgétaire.

Dans chaque partie, un modèle économique sera présenté aux étudiantes et aux étudiants. Dans la première partie, il s'agira du modèle de croissance de Robert Solow (1956). Dans la seconde partie, il s'agira du modèle Offre Globale/Demande Globale. Les étudiantes et les étudiants apprendront à résoudre ces modèles, à les utiliser, et à évaluer leur pertinence. Les étudiantes et les étudiants apprendront aussi à mobiliser des données statistiques et/ou des exemples historiques dans le cadre de leurs raisonnements économiques.

Les étudiantes et les étudiants auront deux séances de macroéconomie pendant douze semaines. Chaque séance durera 1h30 et aura lieu à au moins une journée d'intervalle. En amont de chaque séance, les étudiantes et les étudiants devront avoir lu des polycopiés et/ou des chapitres du manuel proposé par l'équipe pédagogique. Par ailleurs, chaque séance sera organisée en trois temps. La séance commencera par des questions de quizz posées par l'enseignant, sur la partie du cours à travailler pour la séance. Ce quizz sera discuté et corrigé collectivement. Ensuite, les étudiantes et les étudiants échangeront avec leur enseignant et leurs camarades sur les difficultés rencontrées en préparant la séance. Ce sera l'occasion, pour l'enseignant, d'insister ce qu'il faut impérativement retenir du cours. Enfin, la séance s'achèvera sur la correction d'exercices d'application.

Compétences à acquérir :

Le cours du second semestre (S2) vise à donner une formation de base en macroéconomie. Les étudiantes et les étudiants devront être capables de :

- Distinguer la croissance économique (long-terme) des fluctuations économiques (court-terme) ;
- Connaître les fonctions de la monnaie, ses différents agrégats, et les conditions de sa création ;
- Connaître les principales caractéristiques de la croissance économique, depuis la seconde guerre mondiale, dans

- les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) ;
- Retracer les grandes étapes de la crise de 1929 et de 2008 ;
- Décrire les changements dans les orientations de politiques économiques, depuis la fin de la seconde guerre mondiale ;
- Relier l'émergence de politiques libérales (dans les années 70) à la crise de 2008 ;
- Comprendre comment le macroéconomiste analyse la croissance (modèle de Solow) et les fluctuations économiques (modèle Offre Globale/Demande Globale) ;
- Conduire des raisonnements économiques à partir du modèle de Solow et du modèle Offre Globale/Demande Globale ;
- Déterminer dans quelle mesure la politique économique peut augmenter la croissance économique et réduire les fluctuations économiques.

Pré-requis obligatoires

Les connaissances du programme de lycée pour les étudiantes et les étudiants ayant suivis des enseignements d'économie et le programme du cours de culture économique du premier semestre. Il est aussi important de savoir résoudre un système d'équations et de savoir calculer des dérivés partielles.

Mode de contrôle des connaissances :

La note de contrôle continu est composée d'une note de contrôle des connaissances (60%), d'une note de quizz (20%), et d'une note de débat (20%).

- 50% contrôle continu ;
- 50% examen final.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- Compilé par Lasnier et Tripier, *Macroéconomie : Croissance et Fluctuations Économiques*, Pearson ;
- Olivier Blanchard et Elie Cohen, *Macroéconomie*, Pearson ;
- Daron Acemoglu, David Laibson, et John A. List, *Macroéconomie*, Pearson.

Microéconomie - Concurrence Imparfaite

ECTS : 3

Enseignants : GUILLAUME JEAN, SOPHIE MERITET

<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/meritet-sophie>

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le S2 est centré sur l'analyse des defaillances de marché :

- Le monopole et ses extensions ;
- Les oligopoles et les choix stratégiques ;
- La concurrence monopolistique et la différenciation des produits.

La situation monopolistique est-elle néfaste pour l'économie ?

Quelles sont les conséquences d'une discrimination tarifaire ?

La concurrence en prix est-elle plus efficace que la concurrence en quantités ?

Les entreprises peuvent-elles défendre leurs parts de marché ?

Comment expliquer l'implantation des entreprises ? ...

Cours et exercices en petits groupes.

Utilisation de Mycourse.

Compétences à acquérir :

Familiariser l'étudiante et l'étudiant avec l'analyse théorique et la modélisation des marchés en concurrence imparfaite.

Pré-requis obligatoires

Cours L1 (S1&S2) de microéconomie et L2 S1.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% examens ;
- 50% Contrôle continu.

Bibliographie, lectures recommandées :

- BIEN Franck et MERITET Sophie, *Microéconomie : les défaillances du marché* Pearson ;
- VARIAN Hal, *Introduction à la Microéconomie*, De Boeck.

Option Talents S4

ECTS : 1

Enseignant responsable : ANNE BIZIERE

Langue du cours : Français

Volume horaire : 12

Description du contenu de l'enseignement :

Pour les Talents sportifs (sports individuels et collectifs)

Chaque étudiante sportive et chaque étudiant sportif disputera légitimement les compétitions spécifiques à son sport, gérées et organisées par sa Fédération civile. Le barème de notation s'appuiera sur la base des niveaux départemental, régional, national ou international. Le titre civil le plus haut obtenu rapportera un point de plus.

Pour les Talents artistiques (musique, danse, arts, art dramatique)

1) Durant le **premier mois** de l'année universitaire, chaque étudiante et chaque étudiant doit s'engager (à hauteur d'une vingtaine d'heures annuelles minimum) sur l'une des possibilités suivantes, avec l'**accord préalable du responsable** de l'UE :

- Participation à l'**organisation** du spectacle « Dauphine Talents » ;
- **Renfort** de l'Orchestre et Chœur PSL ;
- Participation à la **gestion** de l'association culturelle Orchestre et Chœur de PSL ;
- Participation à l'**organisation** d'un événement collectif autre en lien avec le parcours Talents, impliquant au minimum 3 étudiantes et étudiants du parcours Talents ;
- Participation à la **promotion** du parcours Talents et à la mise en valeur des activités des étudiants du parcours par des événements ou des actions régulières de communication.

2) Chaque étudiante et chaque étudiant artiste doit participer au spectacle « Dauphine Talents » organisé chaque année en lien avec les arts pratiqués par les étudiantes et étudiants du parcours.

Pour les Talents entrepreneurs

1) Chaque étudiante-entrepreneure et chaque étudiant-entrepreneur doit participer au programme « D-Start ». Celui-ci comprend les éléments suivants :

- Participation aux **workshops / ateliers / REX / Master Class** pertinents pour l'étudiante et l'étudiant en parcours Talents ;
- Participation au **cycle de conférences** « Discover », événements planifiés dès la rentrée scolaire portant sur des thématiques entrepreneuriales généralistes ;
- Participation à la **vie de l'Incubateur**.

2) Chaque étudiante-entrepreneure et chaque étudiant-entrepreneur doit honorer son **rendez-vous mensuel** auprès du chargé d'accompagnement étudiants-entrepreneurs de l'Incubateur d'une part, et de son coach Talents d'autre part. 3) Chaque étudiante et chaque étudiant participe à une mission soit : de l'Incubateur (gestion de projet), de la House of Entrepreneurship (organisation des conférences du cycle Discover), du Spectacle Talents.

Compétences à acquérir :

Cette UE, fléchée pour le parcours Talents et obligatoire, doit permettre à chaque étudiant de faire valoir son « talent » sportif, artistique ou entrepreneurial dans le cadre de l'une des activités décrites ci-après.

Mode de contrôle des connaissances :

Les notes seront attribuées par les responsables du Parcours Talents, sur la base des propositions établies par les référents des différentes activités.

La note de l'UE, individuelle, est fonction de l'engagement de l'étudiant, de la durée de l'investissement, du niveau de la performance pour les sportifs, et de la qualité des comptes-rendus et bilans.

Introduction au droit privé et au droit pénal

ECTS : 3

Enseignant responsable : ANNE-SOPHIE DALLEMAGNE

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le droit constitue un pilier fondamental de toute société organisée. Il encadre les comportements individuels et collectifs, garantit les libertés, assure la sécurité juridique et permet la résolution des conflits. Le cours d'introduction au droit s'articule autour de cinq grands thèmes.

- L'organisation de la justice (Thème 1), c'est-à-dire les institutions chargées d'appliquer le droit et de trancher les litiges ;
- Une définition du droit (Thème 2), en distinguant le droit objectif, ensemble des règles juridiques applicables à tous, des droits subjectifs, qui désignent les prérogatives reconnues à chaque individu ;
- L'étude de la preuve (Thème 3), élément clé dans tout procès : il s'agira de comprendre sur qui repose la charge de la preuve, quel est l'objet de la preuve et quels sont les moyens de preuve recevables ;
- Les sources du droit (Thème 4), en différenciant les sources écrites — la question de l'application de la loi dans le temps, et celle de la hiérarchie des normes — et les sources non écrites, comme la jurisprudence et la coutume ;
- Une présentation des règles de la responsabilité (Thème 5), en distinguant la responsabilité civile, visant à réparer le dommage subi par la victime, de la responsabilité pénale, qui sanctionne l'auteur des faits.

L'enseignement est organisé en cours/TD en petits groupes et comporte cinq thèmes. Chaque thème est traité en plusieurs séances.

I – L'organisation de la justice (Thème 1)

II – Qu'est-ce que le droit ? (Thème 2)

- Le droit objectif ;
- Les droits subjectifs.

III – La preuve (Thème 3)

- La charge de la preuve ;
- L'objet de la preuve ;
- Les moyens de preuve.

IV – Les sources du droit (Thème 4)

- Les sources écrites du droit

- L'application de la loi dans le temps ;
- La hiérarchie des normes.

- Les sources non écrites du droit

V – La responsabilité (Thème 5)

- La responsabilité civile ;
- La responsabilité pénale.

Compétences à acquérir :

- Acquérir les bases élémentaires du droit privé ;
- Maîtriser le vocabulaire juridique technique ;
- Comprendre et maîtriser le raisonnement juridique.

Pour chaque thème, les cours alternent entre enseignement théorique et exercices pratiques :

- Lecture et analyse d'arrêts de la Cour de cassation ;
- Cas pratiques.

Pré-requis obligatoires

- Aucun.

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% contrôle continu ;
- 50% examen terminal.

Bibliographie, lectures recommandées :

- La dernière édition des manuels d'*Introduction au droit*.

Anglais

ECTS : 3

Enseignant responsable : CATHERINE PIOLA (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/piola-catherine>)

Langue du cours : Anglais

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Sujets traités au cours de l'UE : *Technologies – Globalization and World Trade – The EU* – (Semestre 1) ; *Working Conditions – Developing and Emerging Countries – The Green Economy* (Semestre 2)

La méthodologie employée vise à développer la créativité langagière et l'approche communicative à l'aide de:

- études de textes authentiques empruntés à la presse anglo-saxonne;
- exercices de traduction orale et écrite;
- dialogues, jeux de rôle, prise de parole devant un groupe, exposés sur contenu;
- travail en laboratoire de langues.

Le déroulement de l'enseignement fait alterner séances en classes et en laboratoire de langue. Toutes les activités sont menées en anglais.

Comme la note finale sanctionne pour une part importante le travail écrit des étudiants, on favorisera au maximum le travail oral en classe, afin d'équilibrer au mieux l'ensemble des activités.

Au second semestre, des jeux de rôle préparés en groupes par les étudiantes et les étudiants sur les sujets étudiés pendant l'année permettent une plus grande créativité dans la mise en oeuvre des acquis.

Acquisition de compétences : Approfondissement des compétences linguistiques suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, rédaction, interaction orale et prise de parole en continu.

Compétences à acquérir :

Cette unité d'enseignement vise à enseigner aux étudiantes et aux étudiants les notions essentielles de l'anglais de spécialité appliquée à quelques enjeux du monde contemporain tout en les initiant au maniement des techniques de communication.

En fin de semestre, les étudiantes et les étudiants doivent être capables de s'exprimer de façon construite et argumentée sur une question liée aux thèmes abordés en cours. Ils doivent pouvoir traduire des phrases de thème grammatical (traduction du français vers l'anglais).

Pré-requis obligatoires

Un bon niveau d'anglais courant, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'obtention d'une note moyenne au bac ou durant l'année de terminale suffit rarement à une note équivalente en UE11. Les étudiants éprouvant des difficultés en anglais sont encouragés à s'inscrire aux cours de soutien proposés en complément de l'enseignement.

Des cours de soutien (1,5h hebdomadaires) sont proposés aux étudiants qui en ont besoin.

Pré-requis recommandés

Une pratique autonome de l'anglais comme langue de travail/ de communication/ d'activités de loisirs est fortement souhaitée, ainsi les étudiants doivent être de réguliers lecteurs de la presse anglosaxonne par exemple, tout comme ils doivent trouver des stratégies personnelles pour améliorer leurs compétences dans la production de l'oral (conversations réelles ou virtuelles avec des Anglophones, enregistrements de travaux personnels etc...)

Mode de contrôle des connaissances :

- 50% contrôle continu (tests écrits en classe et participation orale en classe et au laboratoire de langue);
- 50% examen semestriel (examen écrit).

Bibliographie, lectures recommandées :

- Brochure d'enseignement remise aux étudiants au début de chaque semestre;
- Ensemble de documents et données de révisions sur la plateforme MyCourse.

Document susceptible de mise à jour - 31/01/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16